

en considération et discutés. Pourquoi, en effet, le haut Bugey, jadis occupés par les Celtes de la Séquanie ne renfermerait-il pas des monuments de cette sorte, lorsque la Séquanie en paraît posséder plusieurs d'un caractère incontestable? Sans prendre pour pierre druidique, tout bloc de rocher debout ou gisant sur les flancs des montagnes, il faut néanmoins admettre les signes probables de ces antiques consécration, mais avec une prudente réserve, puisque ces pierres sont brutes, non taillées et façonnées de la main des hommes et qu'elles sont attribuées à un peuple qui n'a pas laissé de documents écrits. Entre les assertions enthousiastes et les dénégations systématiques, il est sage d'examiner avec impartialité pour arriver à une juste appréciation de ces monuments qui, du reste, peuvent être jugés par analogie, en les comparant à ceux d'un caractère incontesté, disséminés dans d'autres provinces. Quoique grossières, ces pierres monumentales appartiennent à un peuple moins barbare qu'on ne le suppose généralement. La philosophie des Celtes avait pour base une morale d'un ordre élevé; leurs prêtres enseignaient le principe de la fraternité humaine et de l'immortalité de l'âme. La Grèce reçut d'eux ces idées généreuses et sublimes. Aristote nous en rend un double témoignage: *Philosophiam a Celtorum Semnotheis initium cœpisse et Galliam Græciæ fuisse magistram.*

Dans le Haut-Bugey, deux blocs de rocher, décrits par M. Monnier, sembleraient avoir été des pierres celtiques, l'un surtout, si l'on s'en rapporte à la tradition locale. La pierre qui vire, de la grosseur et de la forme d'une meule de moulin, était sur la montagne de Saint-Jacques, près de Dortans, vers le confluent de l'Ain et de la Bienne. Les habitats racontent que cette pierre, posée en équilibre sur une autre pierre, tournait tous les ans, à minuit de Noël.

Au commencement du siècle, cette pierre a été déplacée et